

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Mandarine Equity Income (Part FD) (ISIN : FR0013300803)

Ce fonds est géré par Mandarinine Gestion.
OPCVM - UCITS V soumis au droit français

Nom de l'initiateur | Mandarinine Gestion

Site internet | www.mandarine-gestion.com/

Devise du produit | Euro

Contact | Appelez le + 33 (01) 80 1814 80 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIPS | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Mandarinine Gestion en ce qui concerne ce document d'information clés. Mandarinine Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production | 11/03/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | Mandarinine Equity Income (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Durée | L'OPC a été créé le 20 janvier 2005 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs | Mandarinine Equity Income (le « Fonds ») est un fonds d'actions européennes.

L'objectif du Fonds géré de façon discrétionnaire est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR (dividende réinvestis), en sélectionnant des entreprises répondant positivement à des critères ESG (approche « Best-in-Universe»). Cependant, le Fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

La détermination de l'univers d'investissement au sein des actions européennes est réalisée sur la base d'un filtre « Best-in-Universe » consistant à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse extra financière aboutit à une notation ESG en 5 paliers de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable). Sont exclus de l'univers d'investissement du Fonds les émetteurs dont la notation ESG s'avère la plus défavorable (notation « E ») ce qui conduit à une réduction de 20% de l'univers d'investissement. La sélection de valeurs est réalisée sur la base de critères quantitatifs par le biais de ratio définis ex-ante tels que le rendement (dividende divisé par le cours de l'action), la croissance historique et future du dividende, le pay-out (part du bénéfice distribué aux actionnaires), le levier financier (dette nette/ EBITDA, taux d'endettement net).

Le gérant effectue ensuite une analyse qualitative pour chaque entreprise de l'univers, fondée en particulier sur la politique de distribution de l'entreprise et la pérennité du dividende afin de sélectionner alors plus particulièrement les titres présentant des rendements nets élevés, ainsi que les titres affichant une forte croissance attendue de leur dividende.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en actions européennes. Il pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des émetteurs qualifiés de petite capitalisation (small cap).

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut également investir jusqu'à 25% de son actif en titres de créances émis par une société ou un état et en instruments du marché monétaire ou en titres de créances, titres de créance négociables, Euro obligations à moyen terme.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition.

Le Fonds peut investir en parts d'OPC dans la limite de 10% de son actif net.

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Le Fonds prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans le cadre de sa procédure de sélection. A cet égard, le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Indicateur de référence | STOXX® Europe 600 Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation et/ou distribution

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats |

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues chaque jour ouvré non férié de la bourse de Paris au plus tard à 13h chez BNP Paribas et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit de "Gates") peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Fréquence de valorisation | Chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

Assurance | Non applicable.

Date d'échéance | Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire | BNP Paribas

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet

www.mandarine-gestion.com/ ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarinine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de gestion discrétionnaire | Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit | Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 690 €	1 700 €
	Rendement annuel moyen	-73.09%	-29.88%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 460 €	9 370 €
	Rendement annuel moyen	-15.44%	-1.29%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 630 €	13 160 €
	Rendement annuel moyen	6.31%	5.65%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 830 €	15 840 €
	Rendement annuel moyen	38.31%	9.64%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre avril 2015 et avril 2020, intermédiaire entre octobre 2014 et octobre 2019 et favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarinine Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Mandarine Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC. Par conséquent, le défaut de Mandarinine Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	354 €	1 028 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.56%	1.63% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.28% avant déduction des coûts et de 5.65% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent que les frais éventuels que la personne vous vendant ou vous conseillant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.04% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	102 EUR
Coûts de transaction	0.33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	43 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15.00% de la surperformance au-delà du Benchmark (STOXX® Europe 600 Net Return) même en cas de performance négative. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	9 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarine Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarine Gestion : veuillez contacter la société Mandarine Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Mandarine Gestion – à l'attention de la direction risques et conformité – Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société https://www.mandarine-gestion.com/uploads/reg/reg_mandarine_reclamation-traitement_fr.pdf
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/docs/funds/mandarine-equity-income/FR0013300803/KID-annex>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/demarche-responsable>

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix de la part sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/ ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.